SEMESTRIELLE
NUMÉRO 1

MARS 2021

LA NOTE
DE L'ADMINISTRATEUR

ALPHONSE IBI KOUAGOU. ADMINISTRATEUR

GROUPE AFRIQUE II. EDS13

GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

Sommaire

Éditorial : Pandémie COVID-19, opportunité pour une solution durable des ratios d'endettement public élevés de nos pays ? 1

Prise de fonction de Messieurs Kouagou et Bello 2

Dette : de la suspension des services à la restructuration 5

Aggravation de l'insécurité alimentaire sous COVID-19 9

C'est aujourd'hui que l'on peut éviter la prochaine crise alimentaire
par Axel Van TROTSENBURG, Directeur Général des Opérations de la Banque mondiale 11

Difficile accès aux vaccins contre la COVID-19 en Afrique 12

Interview : Entretien avec S.E.M. Romuald WADAGNI, Ministre des Finances du Bénin 16

Relations avec nos pays et institutions régionales 18

- Visite de l'Administrateur au Bénin et au Togo 18
- Réunions de la Zone Franc 18
- Réunions de la CEMAC 20

Projets approuvés par le Conseil d'Administration 21

Alphonse Ibi KOUAGOU,
Administrateur

Éditorial

PANDEMIE COVID-19, OPPORTUNITÉ POUR UNE SOLUTION DURABLE DES RATIOS D'ENDETTEMENT PUBLIC ÉLEVÉS DE NOS PAYS ?

Exacerbé par la pandémie COVID-19, la question de la dette des pays du groupe Afrique II, comme dans le reste de l'Afrique et du monde, avait resurgi quelques années avant la pandémie. Déjà à cette époque, les inquiétudes étaient omniprésentes quant à la remontée des niveaux d'endettement des pays en développement plus de vingt ans après l'Initiative pour les pays pauvres très endettés (PPTE) qui avait remis à plat les dettes de tous les pays les plus pauvres. Parmi les 75 pays bénéficiaires de l'IDA, 24 pays étaient à risque élevé d'endettement en 2013. Ce chiffre est monté à 51 en 2019 et à 54 en 2020. Sur les 23 pays du groupe Afrique II que je représente à la Banque mondiale, 8 sont à risque élevé en 2020 dont 2 sont en détresse, les autres étant à risque modéré et aucun n'est à risque faible.

La dette est un couteau à double tranchants pour tout agent économique y compris l'État. Elle permet un effet de levier sur les ressources propres pour réaliser plus de résultats en matière de développement. Cependant, elle devient un obstacle au développement lorsque le service de la dette érode la marge budgétaire et empêche la réalisation d'investissements publics indispensables. Les besoins de ressources pour nos pays sont immenses notamment pour combler le déficit d'infrastructures, et les ressources budgétaires sont insuffisantes comme le sont les prêts concessionnels des partenaires au développement et des institutions multilatérales ; ce qui a poussé beaucoup de nos pays à recourir ces dernières années à la dette privée et à aller sur les marchés. Ce recours accru à l'endettement non concessionnel a renforcé les vulnérabilités déjà perceptibles. Les sonnettes d'alarme étaient en train d'être tirées au moment où la pandémie a surgi pour empirer la situation et finir d'alarmer toute la communauté financière internationale. En effet, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI) étaient en train de réfléchir aux solutions lorsque la crise sanitaire a frappé.

La COVID-19 a certainement porté un coup dur à tous les pays, mais elle a empiré les défis auxquels les pays les plus pauvres du monde étaient déjà confrontés, dont plusieurs en Afrique, provoquant une récession qui pourrait pousser plus de 100 millions de personnes dans l'extrême pauvreté. Plusieurs de ces pays étaient déjà aux prises avec des niveaux d'endettement et de service de la dette élevés qui ne leur laissaient aucune marge budgétaire pour organiser la riposte contre la pandémie. C'est pourquoi la Banque mondiale et le FMI ont exhorté les pays du G20 à mettre en place l'Initiative de suspension du service de la dette (ISSD). Au total, 73 pays dont 20 dans le groupe que je représente au Conseil d'Administration du Groupe de la Banque mondiale (GBM) ont ainsi été déclarés éligibles à bénéficier d'une suspension temporaire des paiements au titre du service de la dette dus à leurs créanciers bilatéraux officiels. Cette initiative les aide à concentrer leurs ressources sur la lutte contre la pandémie et la sauvegarde de la vie et des moyens de subsistance de millions de personnes les plus vulnérables. Depuis son entrée en vigueur en mai 2020, l'initiative a fourni à ce jour environ 5 milliards de dollars de ressources à plus de 40 pays éligibles. La période de suspension, initialement prévue pour se terminer le 31 décembre 2020, a été prolongée jusqu'en juin 2021. Toutefois, l'appel lancé aux créanciers privés pour participer à l'initiative à des conditions comparables reste encore non entendu.

Cependant, il est bien clair que la suspension du paiement du service de la dette pour une période limitée dans le temps n'apporte qu'un soulagement limité et temporaire à un problème qui semble être structurel et qui pourrait perdurer et s'empirer si on n'y prend garde. C'est pour quoi des voix s'élèvent y compris celles des Administrateurs africains de la Banque mondiale dont je fais partie pour demander que les efforts s'orientent vers une restructuration complète de la dette de nos pays. Fort heureusement, nous avons été entendus et la réflexion s'oriente à l'heure actuelle vers cette direction. Dans le même temps, je suis convaincu que même la restructuration de la dette voire son annulation ne sera pas une solution viable à long terme pour l'Afrique. L'initiative PPTE qui avait été mise en place à la fin des années 1990 avait permis à la plupart des pays africains d'abaisser leur ratios dette sur PIB à moins de 20% au début des années 2000. Malheureusement, le niveau s'est mis à se relever progressivement après 2005. En 2008, il avait atteint en moyenne 38 % et se situait à 60 % en 2019, avec des niveaux atteignant 70% et plus pour certains pays.

C'est pourquoi, je pense qu'il est plus important que le GBM et le FMI travaillent avec les pays pour stimuler la mobilisation des ressources internes, et intensifier la lutte contre les flux financiers illicites (FFI). Je reste convaincu que nos pays mettront derrière eux la problématique de la dette s'il saisissent l'occasion du mouvement général de la reconstruction en mieux de leurs économies pour ancrer à jamais les trois facteurs clés de la solution à savoir, une croissance forte et durable, une meilleure mobilisation des ressources internes, et une meilleure gestion de la dette et des politiques de dépense et d'endettement. Toutes choses pour lesquelles mon Bureau a fortement sollicité et continue de solliciter l'assistance du GBM en faveur des pays que je représente au Conseil d'Administration.

Avec le problème de l'endettement, la menace de l'insécurité alimentaire liée à une forte baisse de l'offre qui se profile à l'horizon et l'accès aux vaccins par nos pays pour leur permettre d'éradiquer la crise sanitaire sont parmi les défis que nous surveillons particulièrement au niveau du Conseil d'Administration, au-delà de l'indispensable augmentation des ressources mises à la disposition de nos pays. Le présent numéro de la Note les aborde également.

Bonne lecture!

Prise de fonction de Messieurs KOUAGOU et BELLO

Conformément au principe de rotation des pays membres du groupe Afrique II au poste d'Administrateur représentant le groupe aux Conseils d'Administration du Groupe de la Banque mondiale (GBM) et du Fonds monétaire international (FMI), une nouvelle équipe est à la tête du Bureau du groupe Afrique II à la Banque mondiale depuis le 1er novembre 2020.

Les 23 pays membres de notre groupe ont élu Monsieur Alphonse Ibi KOUAGOU, de nationalité béninoise, comme Administrateur à la Banque mondiale, et le malgache Aivo ANDRIANARIVELO comme Administrateur au FMI pour la période allant du 1er novembre 2020 au 31 octobre 2022. Ces élections ont été entérinées par les Gouverneurs participants à la réunion virtuelle du Bureau du Groupe Afrique II à la Banque Mondiale (GBM) et au Fonds Monétaire International (FMI) tenue le mercredi 14 octobre 2020, en marge des Assemblées annuelles 2020 des deux institutions. Cette réunion du Bureau était élargie aux Gouverneurs du FMI et de la Banque Mondiale pour les pays dont sont originaires les Administrateurs sortants et les Administrateurs et Administrateurs Suppléants entrants. La réunion a été présidée par S.E. M. Felix MOLOUA, Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération de la République Centrafricaine et Président du Groupe Afrique II.

Par la même occasion, les Administrateurs suppléants entrants ont été présentés par les Gouverneurs respectifs des pays qui les ont proposés à savoir le Niger pour la Banque mondiale et la République du Congo pour le FMI. Ainsi, Monsieur Abdoul Salan BELLO, de nationalité nigérienne, est le nouvel Administrateur suppléant du groupe à la Banque mondiale, et Monsieur Regis O. N'SONDE, de nationalité congolaise, est le deuxième Administrateur suppléant au FMI.

Au niveau de la Banque mondiale, jusqu'à fin octobre 2022, M. Alphonse Ibi KOUAGOU est donc chargé, au nom des 23 pays qui composent le groupe Afrique II, et au même titre que les 24 autres Administrateurs qui forment le Conseil d'administration du GBM et qui représentent l'ensemble des pays membres, de participer à la supervision de l'ensemble des activités du Groupe. A ce titre, il représentera au sein du Conseil d'Administration les États membres et actionnaires qui l'ont élu, et exercera une responsabilité fiduciaire visant à veiller à la meilleure utilisation des ressources mises à la disposition du Groupe. Il défendra leurs intérêts au sein de la Banque en interagissant avec les autres membres du Conseil d'Administration et avec l'équipe de Direction de la Banque. Dans son rôle de représentant des actionnaires qui l'ont élu, M. Alphonse Ibi KOUAGOU participera à l'approbation du budget, du programme d'activités et de tout dossier de prêt, de crédit et de don à tout pays membre ou à toute entité opérant en son sein, mais aussi tout document de politique, d'orientation ou de stratégie générale, administrative, sectorielle, ou sur tout pays, initiés par le GBM ou par chacune de ses entités, notamment, la Banque internationale pour la Reconstruction et le développement (BIRD), l'Association internationale de développement (IDA), la Société financière internationale (IFC), et l'Agence multilatérale de garantie des investissement (MIGA). Il sera assisté dans ces fonctions par son Suppléant. Leur biographie respective se trouve résumée ci-dessous.

M. Alphonse Ibi KOUAGOU

Administrateur du groupe Afrique II au Conseil d'administration du Groupe de la Banque mondiale (GBM), est de nationalité béninoise. Il apporte plus d'une trentaine d'années d'expériences de développement international et de la finance.

Avant d'occuper ce poste, M. KOUAGOU a été Administrateur Suppléant de novembre 2018 à octobre 2020.

Avant de rejoindre le Conseil d'Administration du GBM en tant qu'Administrateur Suppléant, M. KOUAGOU a passé 18 ans à la Société financière internationale (SFI). Dans son rôle de Gestionnaire principal de portefeuille au sein de l'équipe des opérations relatives aux financements des projets d'infrastructures régionales en Amérique latine et dans les Caraïbes (LAC) à la SFI , M. KOUAGOU a travaillé en étroite collaboration avec les clients et les promoteurs de projets pour établir, maintenir, et exploiter des relations stratégiques avec la direction des entreprises du secteur privé pour soutenir leurs besoins d'investissements en capital et en appui à la définition ou à la mise en œuvre des stratégies globales des entreprises.

M. KOUAGOU a également travaillé sur les investissements en infrastructures, la gestion de portefeuille d'actifs d'investissement, le développement des affaires en Afrique, en Amérique latine et dans les Caraïbes.

Au sein de la SFI, M. KOUAGOU a créé et dirigé avec succès, le groupe de valorisation du portefeuille d'investissement en actions, au sein du Département de la gestion des risques (CPM) qui gère un portefeuille d'investissement en actions à l'échelle mondiale pour une valeur de 16 milliards de dollars à l'époque.

Outre son expérience professionnelle, M. KOUAGOU est un entrepreneur social passionné. En 1998, il a fondé une organisation à but non lucratif, le *Benin Education Fund* (BEF), qui offre des bourses et un soutien pour l'éducation aux jeunes béninois.

M. KOUAGOU est expert-comptable agréé (CPA) aux Etats Unis. Il est titulaire d'une License en comptabilité de l'Université Marymount et d'un MBA de l'Université du Maryland aux USA.

M. Abdoul Salam BELLO

M. Abdoul Salam BELLO Administrateur suppléant du Groupe Afrique II au Conseil d'administration du Groupe de la Banque mondiale, est de nationalité nigérienne. Il apporte à ce poste une grande expérience en matière de développement économique, de coopération commerciale multilatérale et de diplomatie.

Récemment, Monsieur BELLO était Chargé de projet senior à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (UNCCD), menant un programme sur la restauration des terres au Sahel. De 2014 à 2019, il a été Conseiller de l'Administrateur du Groupe Afrique II au Groupe de la Banque mondiale.

Il a assumé cette fonction durant les négociations sur la réforme des politiques de sauvegarde du Groupe de la Banque mondiale, sur le financement du développement, et sur la mise en œuvre des Objectifs de développement durable.

Entre 2007 et 2014, il a occupé plusieurs postes importants au sein d'institutions multilatérales dont celui de Directeur de cabinet de l'Agence du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (AUDA-NEPAD) en Afrique du Sud, et celui d'Économiste à la Banque islamique de développement en Arabie saoudite. Auparavant, Monsieur BELLO a travaillé dans le secteur privé, notamment en tant que Chef de projet adjoint chez Renault France en 2005.

Monsieur BELLO est titulaire d'un master spécialisé en Management des risques internationaux de l'Ecole des hautes Etudes Commerciales (HEC) Paris, France ; d'un master en Management des activités internationales de l'Université de Lyon, France ; d'un master en Diplomatie et négociations stratégiques de l'Université Paris-Sud ; et d'un diplôme d'ingénieur en télécommunications de l'Université de Toulon, France. Il est également diplômé du Executive Education Program for Senior Managers in Government de l'Université de Harvard, aux États-Unis.Monsieur BELLO est Senior Fellow au Africa Center du think-tank Atlantic Council à Washington D.C. Il est l'auteur de deux ouvrages : Les Etats-Unis et l'Afrique, de l'esclavage à Obama (L'Harmattan, 2019) et La régionalisation en Afrique : Essai sur un processus d'intégration et de développement (L'Harmattan, 2017).

Aussitôt après sa prise de fonction, l'Administrateur a mis en place une Stratégie d'actions pour son mandat - Stratégie EDS13, 2020-2022 - afin d'impulser un nouvel élan du plaidoyer vers la réalisation des objectifs du Groupe Afrique II qu'il représente au Conseil d'Administration du Groupe de la Banque Mondiale. Cette Stratégie est structurée autour de 4 domaines prioritaires qui regroupent 13 objectifs spécifiques succinctement résumés dans le tableau ci-dessous.

REPRÉSENTATION DE LA STRATÉGIE DU BUREAU EDS13, POUR 2020–2022

DOMAINE PRIORITAIRE 1	DOMAINE PRIORITAIRE 2	DOMAINE PRIORITAIRE 3	DOMAINE PRIORITAIRE 4
RENFORCER LE RÔLE DE LIAISON QUE JOUE LE BUREAU ENTRE NOS PAYS ET LE GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE	MOBILISER DES FINANCEMENTS AU PROFIT DU SECTEUR PUBLIC PENDANT LA PÉRIODE DE LA COVID-19 ET PAR LA SUITE, ET AMÉLIORER LES TAUX DE DÉCAISSEMENT ET D'ABSORPTION	CONTRIBUER À ATTIRER DES FINANCEMENTS PRIVÉS EN VUE DE LA DIVERSIFICATION DES ÉCONOMIES ET DE LA CRÉATION D'EMPLOIS	RENFORCER LA VOIX ET LA REPRÉSENTATION DU GROUPE AFRIQUE II
OBJECTIF 1 Établir des contacts étroits et réguliers avec les autorités, les CMU de la Banque et d'autres acteurs sur le terrain **OBJECTIF 2** Renforcer l'accent mis sur des secteurs clés (économie numérique, capital humain, énergie, agriculture) susceptibles de favoriser la diversification économique et la création d'emplois tout en promouvant des solutions et des chaînes de valeur régionales **OBJECTIF 3** Renforcer l'orientation stratégique vers certaines catégories de pays (FCS/FCV, petits États, PRI/PRITI)	**OBJECTIF 4** S'assurer que les financements annoncés pour la deuxième phase de la riposte contre la COVID-19 et dans le cadre d'autres initiatives de mobilisation des ressources sont accessibles à nos pays **OBJECTIF 5** Faire le suivi de l'utilisation des fonds IDA-19 et veiller à ce que les ressources mises à disposition sont suffisantes pour maintenir nos pays sur la trajectoire de développement amorcée avant la COVID-19 **OBJECTIF 6** Élargir les opportunités de mobilisation de ressources additionnelles	**OBJECTIF 7** Œuvrer avec la Banque mondiale pour aider nos pays à établir ou à renforcer des institutions nationales et régionales qui promeuvent le secteur privé **OBJECTIF 8** Collaborer avec IFC et MIGA pour améliorer leurs interventions au travers le déploiement de la boîte à outils IFC3.0, la mobilisation de capitaux, l'octroi de financements mixtes et la mise en œuvre de la stratégie MIGA2020	**OBJECTIF 9** Veiller à la mise en œuvre rapide du programme d'augmentation du capital de 2018 **OBJECTIF 10** Renforcer les échanges sur une base régionale entre nos autorités nationales et la direction du Groupe de la Banque mondiale afin de promouvoir des solutions régionales **OBJECTIF 11** Faire progresser le programme d'accroissement de la diversité et de l'inclusion **OBJECTIF 12** Établir des cadres de concertation entre le Bureau et nos Gouverneurs sur des questions stratégiques **OBJECTIF 13** Renforcer la coordination avec les autres Administrateurs africains sur des sujets d'intérêt commun en vue de mieux faire entendre la voix de l'Afrique

Comme annoncé dans l'Éditorial, les questions de la dette, de l'insécurité alimentaire, et de l'accès difficile aux vaccins contre la COVID-19, évoquées dans les pages qui suivent, s'inscrivent dans le contexte des domaines prioritaires et dans la logique des objectifs spécifiques de la Stratégie EDS13, 2020-2022.»

Dette : de la suspension des services à la restructuration

Au cours de la dernière décennie, les vulnérabilités de la dette dans les pays en développement à faible revenu (PDFR) et les marchés émergents (ME) ont augmenté, reflétant à la fois l'augmentation du niveau et le changement de composition de la dette. Si les décaissements multilatéraux ont été relativement stables, il y a eu une augmentation marquée des emprunts auprès de sources commerciales et des créanciers n'appartenant pas au Club de Paris. Bien que ces changements aient permis aux PDFR de bénéficier des sources de financement additionnels, ils ont également beaucoup augmenté les coûts d'emprunt et l'exposition des pays aux changements de comportement des investisseurs. Des niveaux d'endettement public plus élevés et des emprunts auprès de sources plus coûteuses ont conduit à une augmentation rapide des ratios intérêts sur recettes de ces pays réduisant ainsi leur espace budgétaire. Il convient de noter qu'au cours de la même période, les pays PDFR ont beaucoup recouru à des garanties non- directement liés à l'utilisation du produit emprunté, ainsi qu'à des emprunts soutenus par des garanties explicites ou implicites.

Le reste de cet article fait état de quelques évolutions récentes en matière de support de la Banque mondiale et de la communauté internationale en faveur des pays en développement pour faire face aux vulnérabilités croissantes de la dette. Il s'agit notamment de rappeler succinctement la problématique de la dette sous COVID-19, faire état de la mise en œuvre de l'initiative de suspension du service de la dette (ISSD), faire le point sur l'opérationnalisation de la politique de financement du développement durable (SDFP) de l'IDA, et de conclure sur la possibilité de restructuration de la dette de certains pays.

PROBLÉMATIQUE DE LA DETTE SOUS COVID-19

La crise de la COVID-19 s'est transformée en une crise économique mondiale majeure avec une forte baisse de l'activité économique. Les recettes publiques ont chuté à un moment où les pays sont confrontés à des dépenses publiques supplémentaires, augmentant les besoins d'emprunt public. En outre, diverses mesures mises en œuvre par les gouvernements pour atténuer les impacts économiques et sociaux de la crise, même si elles ont contribué à limiter les effets de la crise sur la croissance à court et moyen terme, augmenteront les risques budgétaires et les vulnérabilités de la dette du secteur public.

En fin septembre 2020, près de la moitié des PDFR étaient évalués comme étant en situation de haut risque de surendettement ou déjà en surendettement. Depuis le début de la pandémie, un certain nombre de pays ont annoncé leur intention de demander un reprofilage ou une restructuration de la dette (par exemple, la Zambie). En conséquence, le FMI et le GBM soutiennent la mise en œuvre de l'ISSD - qui reporte le service de la dette des pays de l'Association internationale de développement (IDA) et de l'Angola à échéance de la dette bilatérale officielle en 2020 et a été prolongé jusqu'en juin 2021. - en complément de la forte expansion des financements d'urgence des deux institutions. Néanmoins, les niveaux d'endettement de certains pays peuvent devenir insoutenables compte tenu de l'ampleur de la crise actuelle, de sorte que le rétablissement de la viabilité de la dette, y compris par une restructuration, peut être nécessaire.

En outre, la crise de la COVID-19 a montré la nécessité pour les gouvernements de mieux comprendre leurs expositions au risque budgétaire et les vulnérabilités de la dette du secteur public et de les gérer de manière proactive. Une analyse et une gestion complètes des risques budgétaires peuvent contribuer à garantir une meilleure compréhension par le public et les décideurs de la manière dont les changements des conditions macro-financières et la cristallisation des principaux passifs éventuels peuvent avoir un impact sur les finances, ainsi que la dette publique. La sensibilité des finances publiques aux fluctuations des variables macroéconomiques ainsi que la taille et la probabilité de cristallisation des principaux passifs éventuels devraient être régulièrement analysées. La transparence dans la divulgation des risques budgétaires facilite également leur suivi et leur atténuation et est importante pour une analyse solide de la viabilité de la dette.

MISE EN ŒUVRE DE L'INITIATIVE DE SUSPENSION DU SERVICE DE LA DETTE

L'initiative de suspension du service de la dette (ISSD), approuvée en avril 2020 par le Comité du développement, le Comité monétaire et financier international et les ministres des Finances du G20, a permis un déblocage rapide et coordonné de ressources supplémentaires vers les pays bénéficiaires gravement touchés par la crise de la COVID-19. Elle a permis d'aider les pays à répondre efficacement à la pandémie de la COVID-19, en complément au financement supplémentaire du FMI, du GBM et d'autres BMD. Compte tenu de l'impact grave et prolongé de la COVID-19, le G20 a convenu en octobre 2020 de prolonger le ISSD de fin décembre 2020 à fin juin 2021 et d'examiner la nécessité d'une nouvelle prolongation en avril 2021.

En 2020, 43 pays ont bénéficié de l'initiative de suspension du service de la dette de 5,7 milliards de dollars américains. La prolongation de six mois du ISSD jusqu'en juin 2021 pourrait permettre jusqu'à 7,3 milliards de dollars de suspension supplémentaire du service de la dette pour les 45 pays participants à l'ISSD au 16 février 2021. Le FMI et le GBM soutiennent la mise en œuvre de la ISSD, notamment en surveillant les dépenses, en améliorant la transparence de la dette publique et en garantissant des emprunts prudents. Le GBM a publié des données détaillées sur la dette publique extérieure et les montants potentiels de suspension du service de la dette du ISSD dans le cadre de la base de données International Debt Statistics (IDS). Ce type de transparence de la dette est une priorité élevée pour le développement durable et la sortie de crise.

Certains défis ont été révélés lors de la mise en œuvre de la ISSD, en particulier l'application incohérente des termes et des conditions de participation des créditeurs bilatéraux officiels, ainsi que l'absence du secteur privé. Il faudrait donc clarifier, entre autres, le traitement des arriérés, l'application d'intérêts, de frais et de pénalités plus élevés, les limites applicables aux emprunts non concessionnels et le traitement des prêts syndiqués. L'absence de participation du secteur privé à la ISSD a constitué un autre défi, qui est important compte tenu de la part croissante de la dette envers le secteur privé dans les pays IDA. À cet égard, le Cadre Commun (CF) approuvé par le G20 améliorerait l'efficacité du traitement de la dette d'une manière adaptée pour les pays dont la dette est insoutenable, ainsi que les pays dont la dette est soutenable mais qui sont confrontés à des problèmes de liquidité ou à une forte vulnérabilité de la dette, tout en s'assurant d'un partage équitable de la charge entre les autorités des secteurs publiques et privées.

Une nouvelle prolongation de l'ISSD jusqu'à la fin de 2021 aiderait les pays éligibles à répondre à leurs besoins de financement élevés et à lutter contre la pauvreté, notamment les cas qui se multiplient et que de nouvelles souches virales plus contagieuses sont apparues. Dans le même temps, les pays en développement et les populations vulnérables risquent d'être laissés pour compte dans le déploiement mondial des vaccins. Les besoins de liquidité devraient rester élevés en 2021 et les perspectives de viabilité de la dette se sont encore détériorées. Les perspectives économiques restent exceptionnellement incertaines à un moment où de nombreux pays éligibles à l'ISSD ont déjà des violations prolongées des indicateurs d'analyse de la vulnérabilité de la dette AVD. La Banque mondiale estime que pour atteindre des niveaux de couverture vaccinale capable d'interrompre la transmission du virus, l'Afrique aurait besoin d'environ 12 milliards de dollars américains pour les vaccins et les coûts supplémentaires de déploiement, soit presque le même montant du service de la dette officiel reporté par les participants actuels à la ISSD.

Une stratégie globale - nécessaire pour faire face aux problèmes de financement et d'endettement des pays éligibles à l'ISSD - prendra du temps à être mise en œuvre. Le GBM et le FMI cherchent des moyens d'augmenter le financement concessionnel. Le GBM a fortement concentré ses ressources pour répondre aux besoins les plus pressants des pays éligibles à l'IDA au cours de l'exercice 2021 et soutient les efforts des pays pour développer et mettre en œuvre leurs programmes de vaccination contre la COVID-19. Il a commencé la reconstitution avancée de l'IDA20 en étroite collaboration avec les députés et les actionnaires de l'IDA. Le FMI examine des options pour augmenter sa capacité de prêt concessionnel, ainsi qu'une allocation générale de nouveaux DTS.

Une considération clé pour une nouvelle prolongation de la ISSD de six mois devrait aider à fournir aux pays des ressources supplémentaires pour répondre aux besoins de financement critiques pendant la crise, y compris liés au déploiement des vaccins, alors que le cadre commun de traitement est pleinement opérationnel et est établi de manière crédible comme un outil efficace. Dans ce contexte, trois options de l'extension ISSD pourraient être envisagées : (i) apporter un soutien continu aux pays pendant cette crise ; (ii) fournir des incitations pour résoudre les situations d'endettement insoutenables ou les déficits de financement prolongés ; et (iii) assurer une transition harmonieuse vers la mise en œuvre d'un Cadre commun (CF). En tenant compte de tous les facteurs, alors que l'option 2 est plus étroitement alignée sur la stratégie plus large visant à résoudre globalement les problèmes d'endettement des pays et à garantir que les pays puissent rembourser leur dette à l'avenir, l'option 1 pourrait être proche d'atteindre le même résultat si le G20 en venait à déclarer publiquement qu'il s'agit de la dernière prolongation de la ISSD.

MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DE FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'IDA

La politique de financement du développement durable (SDFP) de l'Association internationale de développement (IDA) a été approuvée par le conseil d'administration du Groupe de la Banque mondiale le 9 juin 2020 et est entrée en vigueur le 1er juillet 2020. Cette politique vise à inciter les pays à s'orienter

vers un financement transparent et durable et renforcer davantage la coordination entre l'IDA et les autres créanciers en appui aux efforts de réforme des pays vers un financement du développement durable. Elle repose sur deux piliers, à savoir (i) le programme de renforcement de la viabilité de la dette (DSEP) et (ii) le Programme de sensibilisation des créanciers (PCO).

La mise en œuvre du SDFP se déroule comme prévu malgré la pandémie de la COVID-19 qui affecte fortement les pays IDA. Le SDFP soutient les efforts de réforme des pays pour renforcer la transparence de la dette, améliorer leurs cadres de politique macro-budgétaire, renforcer la mobilisation des recettes intérieures, investir plus efficacement et renforcer la capacité de gestion de la dette. Les pays devraient envisager de nouveaux emprunts uniquement pour les projets d'investissement dont les taux de rendement sont plausibles et appliquer des exigences de divulgation strictes aux accords d'emprunt garantis ou assimilables à des garanties, tels que définis par les plafonds de dette. Le SDFP vise également à aider les pays à renforcer leur capacité à identifier et à gérer les risques budgétaires liés aux engagements conditionnels, étant donné que de nombreux pays investissent dans de grands projets d'infrastructure par le biais d'entreprises publiques (SOE) et utilisent de plus en plus les partenariats public-privé (PPP).

Il convient de noter que la mise en œuvre d'une politique complexe au milieu d'une telle pandémie pose des défis et a entraîné des retards. Les chocs sanitaires et économiques sont aggravés par les conditions initiales d'un espace budgétaire restreint et d'une vulnérabilité croissante de surendettement. Le SDFP a été établi comme un processus pluriannuel, impliquant un engagement proactif et systématique pour relever les défis de la viabilité de la dette dans tous les pays éligibles à l'IDA, en utilisant le dialogue national, l'analyse, le financement et l'assistance technique. Au cours des cinq premiers mois de mise en œuvre, certains pays établissent un cadre prospectif pour un engagement programmatique à moyen terme en proposant des actions de performance et de politique (PPA) indicatifs pour les exercices 2022-2023. Ces PPA indicatifs devraient être confirmés chaque année, afin de garantir qu'ils sont fermement ancrés dans un programme de réforme à moyen terme. Le SDFP est également un instrument important pour favoriser une plus grande transparence de la dette. Les PPA peuvent favoriser la transparence de la dette avec des exigences de divulgation des conditions des contrats de prêt et des calendriers de paiement; la divulgation complète de l'encours de la dette publique et garantie par l'État, des engagements des entreprises d'État et des instruments assimilés à des créances; les mesures prises par les emprunteurs pour demander une dispense des clauses de confidentialité excessives afin de procéder à une communication transparente des données; des mesures visant à garantir une utilisation efficace et prudente des garanties et privilèges dans les emprunts souverains; le respect des exigences légales des autres créanciers, telles que les clauses de gage négatif; et amélioration de la notification de la dette extérieure au Système de notification des débiteurs de la Banque mondiale.

Dans le cadre du pilier DSEP, le SDFP encourage les réformes dans les pays par le biais de l'IDA allocations annuelles qui aident à résoudre les problèmes clés de la transparence de la dette, de la politique budgétaire et de la dette gestion, dans le but de réduire les vulnérabilités de la dette. Depuis l'approbation du SDFP, 55 pays ont été évalués comme exigeant la mise en œuvre de PPA au cours de l'exercice 21, dont 70% sont les pays classés comme fragiles et en situation de conflit (FCS) ou petits États et 56% sont considérés comme étant soit à haut risque de surendettement extérieur, soit en situation de surendettement, sur la base du cadre de la viabilité de la dette conjointe Banque mondiale-FMI pour les pays à faible revenu (LIC DSA). Tous les pays disposant d'une analyse de viabilité de la dette des pays ayant accès aux marchés (MAC-DSA) ont également été tenus de préparer des PPA au cours de l'exercice 2021. Les PPA seront évalués d'ici juin 2021 et les pays dont les performances ne sont pas satisfaisantes seront soumis à des réserves pour leurs allocations aux pays IDA pour l'exercice 2022.

Jusqu'au 24 novembre 2020, les PPA de 26 pays ont été approuvés et ceux de 29 autres pays sont proches d'être finalisés. La pandémie COVID-19 a posé des défis importants pour la mise en œuvre de cette nouvelle politique, en particulier pour mener un dialogue politique soutenu et des activités de sensibilisation. La sélection des PPA a été étayée par des analyses solides et bien établies et reflète la crise actuelle. Près de 50% des pays éligibles à l'IDA ont vu leurs AVD de PFR mises à jour après le 1er avril 2020. Sur la base des DSA et d'autres travaux analytiques, plus de 60% des 26 pays ayant des PPA approuvés ont au moins un PPA dans le domaine de la transparence de la dette, 96% ont un PPA dans le domaine de la gestion de la dette et environ la moitié ont un PPA dans le domaine de la viabilité budgétaire.

Les activités menées dans le cadre du Programme de sensibilisation des créanciers (PCO) au cours de cet exercice sont principalement axées sur l'alignement de la mise en œuvre du SDFP avec les politiques des autres créanciers. Cela comprend l'alignement du SDFP sur la politique de limitation de la dette du FMI (DLP) pour assurer la cohérence de la mise

en œuvre dans l'établissement des limites de la dette au niveau des pays. L'engagement avec les banques multilatérales de développement (BMD) comprend la coordination opérationnelle avec la Banque asiatique de développement, ainsi qu'un dialogue avec la Banque africaine de développement (BAD). La sensibilisation des créanciers bilatéraux comprend des présentations sur le SDFP lors d'événements organisés par l'OCDE. Une action collective efficace contribuerait grandement à atténuer les risques d'accumulation insoutenable de la dette et à amener les créanciers officiels bilatéraux à soutenir, le cas échéant, un allégement ordonné et équitable du service de la dette.

Le SDFP a placé les questions de vulnérabilité de la dette au premier plan du dialogue politique avec les pays éligibles à l'IDA. Faire face aux défis budgétaires doit être cohérent avec une réponse politique appropriée à la crise de la COVID-19. Dans l'ensemble, le SDFP exerce une influence notable sur les programmes de réforme soutenus par le biais des DPF, qui s'orientent progressivement vers le soutien des réformes politiques et institutionnelles pour la viabilité budgétaire, la gestion de la dette et la transparence de la dette.

L'évaluation de la mise en œuvre des PPA de la première année sera achevée d'ici fin juin 2021, conformément aux décisions relatives aux allocations de réserve pour l'exercice 2022. La divulgation publique des PPA et des antécédents de mise en œuvre fournira un signal clair de l'intention et des efforts des pays pour remédier aux vulnérabilités de la dette, et soutiendra également la collaboration entre les créanciers. La sensibilisation à l'appui de la transparence de la dette et de la viabilité de la dette, conformément aux besoins les plus urgents de la mise en œuvre du DSEP, sera intensifiée et étendue à un plus large éventail des BMD. Un examen complet de la première année complète de mise en œuvre du SDFP sera mené pour discussion lors de l'examen à mi-parcours de l'IDA19 prévu en novembre 2021. L'examen annuel de la mise en œuvre deviendra un exercice régulier au-delà de la période IDA19.

VERS UNE RESTRUCTURATION DE LA DETTE DES PAYS EN DÉVELOPPENT NÉCESSITEUX

Un allégement rapide, durable et complet de la dette par les créanciers officiels bilatéraux et commerciaux sera essentiel pour faire face à une dette insoutenable et pour aider les pays ayant des besoins de financement importants et prolongés. Des traitements de la dette aussi complets, au cas par cas, peuvent soutenir des dépenses publiques essentielles pendant une reprise plus retardée que prévu. Le Cadre commun (CF) offre une structure pour guider les accords sur le traitement de la dette des pays éligibles à l'ISSD. En effet, au cours des trois derniers mois, le G20 - en collaboration avec le Secrétariat du Club de Paris, le FMI et la Banque mondiale - a progressé dans l'opérationnalisation du cadre commun, y compris le Tchad et l'Éthiopie pour les premiers cas de succès. Compte tenu de l'incertitude exceptionnelle entourant les hypothèses macroéconomiques sous la crise de la COVID-19, il est essentiel de s'assurer que aussi bien les évaluations de la viabilité de la dette que l'enveloppe de restructuration de la dette sont réalistes et fondés sur le Cadre conjoint de la Banque mondiale et du FMI sur la viabilité de la dette pour les pays à faible revenu (LIC-DSF).

En outre, le GBM et le FMI peuvent contribuer à la restructuration ou aux négociations de la dette en veillant à ce que le cadre macroéconomique et politique sous-tendant les évaluations de la viabilité de la dette soit réaliste et laisse suffisamment de place aux dépenses sociales prioritaires. Au sein du comité des créanciers, le FMI dirigerait les projections macroéconomiques à moyen terme et des politiques économiques réalisables à moyen terme, tandis que la Banque mondiale se focaliserait sur les perspectives de croissance à long terme et les réformes structurelles. Il serait important que l'enveloppe de restructuration de la dette suffise à placer les pays au moins dans la catégorie de risque modéré de surendettement en s'assurant qu'il existe une certaine marge de manœuvre pour absorber les chocs sur le moyen terme.

Enfin, il serait important de reconnaître la nécessité d'une approche holistique pour faire face au défi de contenir les vulnérabilités de la dette et l'importance d'un accès continu aux ressources concessionnelles pour financer les priorités d'un développement vert, résilient et inclusif. Le renforcement des positions budgétaires et l'accès à de nouveaux financements seront essentiels pendant la phase de restructuration et au-delà, compte tenu des besoins de financement très importants, et pour répondre aux préoccupations éventuelles concernant la perte de l'accès au financement du secteur privé pendant la phase de traitement de la dette. Des politiques soutenues pour améliorer la capacité de gestion de la dette, la mobilisation des ressources intérieures, la gestion budgétaire et la transparence de la dette sont nécessaires pour accompagner l'allégement de la dette, tout comme le sont des données complètes et fiables sur la dette publique.

Aggravation de l'insécurité alimentaire sous COVID-19

SITUATION DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Selon le rapport de la FAO (2020) l'Afrique subsaharienne compte 239 millions de personnes sous-alimentées, dont 69 millions dans un état d'insécurité alimentaire aiguë. L'impact immédiat de l'insécurité alimentaire croissante est manifeste sur la santé, où le nombre d'enfants souffrant de malnutrition devrait augmenter. La région abrite 10 des 12 pays considérés comme des « points névralgiques » de l'insécurité alimentaire dans le monde, et la crise de la sécurité alimentaire est amplifiée par l'impact combiné de la pandémie, des conflits et du changement climatique. En conséquence, les conflits et les inondations ont touché 24 millions de personnes en Afrique de l'Ouest et du Centre ; vingt-six (26) millions de personnes ont été touchés par les criquets et les invasions acridiennes ainsi que par les inondations en Afrique de l'Est ; en Afrique australe, les sécheresses ont touché cinq (5) millions de personnes (voir la figure ci-dessous).

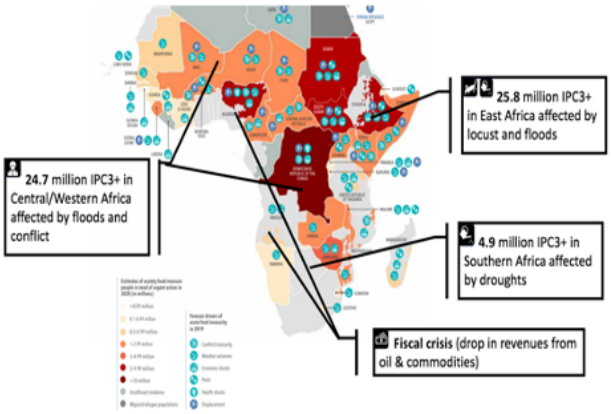

Source : WFP 2020 : Global Report on Food Crisis.

Parmi les autres sources d'insécurité alimentaire les plus documentées et connues en Afrique subsaharienne, l'on compte l'atomicité des systèmes de production et la faible productivité des systèmes agricoles. En effet, plus de 60 % des producteurs agricoles africains sont de petits exploitants, qui n'utilisent en moyenne que 17 kg/ha d'engrais contre 1,5 tonne/ha d'engrais en Asie. Un autre facteur d'insécurité alimentaire tient à la trop grande dépendance vis-à-vis des importations, et donc des fluctuations des stocks et cours mondiaux.

En effet, 2/3 des approvisionnement alimentaires en Afrique subsaharienne sont importés de l'extérieur, assujettissant ainsi la disponibilité des produits alimentaires à des paramètres exogènes.

IMPACT DE LA PANDÉMIE DE COVID-19 SUR LA SITUATION DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Le rapport d'avril 2020 de la Banque mondiale sur l'impact de la COVID-19 en Afrique subsaharienne avait prévu une contraction de la production agricole, allant jusqu'à 7 % de la production agricole et alimentaire, en raison du ralentissement de l'économie. Ce rapport avait fait état d'autres facteurs supplémentaires, tels que les restrictions à l'exportation de produits alimentaires qui ont affecté et perturbé plus de 14 % des importations alimentaires totales en Afrique au cours de l'année 2020. Le rapport cite également les interruptions de travail et les directives sanitaires qui ont eu une incidence négative sur la capacité de production et de transformation des aliments. Les nouvelles normes sanitaires ont limité l'accès aux marchés de denrées alimentaires, en particulier à ceux desservis par des vendeurs informels. Enfin, les points de contrôle des déplacements de population dans des conditions de confinement ont perturbé et accru le coût du transport et du stockage des produits alimentaires.

Les analyses économiques conduites par la Banque Mondiale indiquent que l'Afrique subsaharienne compte depuis 2020 un supplément de 26 à 58 millions de pauvres. Cette augmentation du nombre de pauvres est liée aux restrictions, à la baisse des revenus, aux suppressions d'emplois occasionnées et à la baisse significative de plus de 25 % des transferts de fonds depuis l'étranger. En outre, des enquêtes hebdomadaires menées par les services de la BM et la FAO sur les prix des denrées alimentaires dans certaines villes d'Afrique ont révélé une nette hausse des prix en 2020, qui a atteint jusqu'à 31 % à Nouakchott et 15 % à Dakar comparativement à l'année 2019, et ce, deux mois avant les restrictions.

SOUTIEN DE LA BANQUE MONDIALE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Depuis la crise alimentaire des années 2010, la Banque n'a cessé d'axer ses interventions sur l'agenda de la sécurité alimentaire. Reconnaissant les défis croissants en matière de sécurité alimentaire, fréquemment aggravés par les effets du changement climatique et plus récemment par la COVID-19, la Banque a adapté son programme et ses activités pour pouvoir mieux aider les pays africains à faire face aux défis persistants et nouveaux pesant sur la sécurité alimentaire.

Ainsi, depuis la flambée de la pandémie de COVID-19, son intervention est axée sur le renforcement de la résilience au changement climatique, problématique qui occupait déjà une place véritablement prépondérante au sein de la Banque mondiale, comme en témoignent le Plan d'action pour l'agriculture du Groupe de la Banque mondiale pour 2010-2012 et le Plan d'action pour le climat en Afrique (2015). Tout récemment, à travers l'IDA, la Banque a intensifié son soutien à l'agriculture intelligente face au changement climatique et a apporté un soutien aux pays africains, en vue de renforcer leur résilience face aux chocs climatiques. Dans cette perspective, des plans d'investissement mettant l'accent sur l'adaptation ont été élaborés pour un certain nombre de pays dans le cadre des engagements pris lors des négociations portant sur l'IDA 18 et l'IDA 19. Dans le cas des États fragiles ou en situation de conflit, des activités structurantes ciblant les conflits fonciers et les questions liées à la gestion des ressources en eau ont été mises en œuvre. Le Projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel qui couvre six pays - Burkina Faso, Tchad, Mali, Mauritanie, Niger et Sénégal – en est un bel exemple.

COVID-19 : QUELQUE ACTIONS DE LA RÉGION AFRIQUE DU GBM.

En collaboration avec la FAO et le PAM, la région est en train de mettre en œuvre une série de programmes visant à renforcer les systèmes de protection sociale, à améliorer la fourniture de suppléments nutritionnels aux enfants et aux mères souffrant de malnutrition, et à faciliter les phases de rétablissement. La région Afrique de l'Ouest et du Centre (AOC) prévoit de déployer jusqu'à 1,6 milliard pour financer les projets d'accès à l'habitat, qui couvrent également les questions de santé nutritionnelle.

En collaboration avec les départements concernés du GBM, la région Afrique assure un suivi périodique de divers indicateurs de sécurité alimentaire (comme les prix, le commerce et les variables), dans l'optique d'aider les pays à renforcer leur système de collecte des données, à suivre l'évolution des prix sur les marchés, en vue d'améliorer les politiques alimentaires aux niveaux national et régional de manière générale.

La région travaille avec les pays à la facilitation de l'accès aux importations de produits alimentaires de manière permanente, et ce, à des prix compétitifs. La Banque s'emploie également à aider les pays à mettre en œuvre des mesures d'urgence visant à faciliter la distribution d'aide alimentaire en milieu scolaire, et à se conformer aux nouvelles normes sanitaires pour la COVID-19.

EXEMPLES DE PROJETS NOVATEURS POUR LA RELANCE ET LA RECONSTRUCTION POST-COVID-19

On pourrait citer le déploiement de ressources, allant jusqu'à 1,6 milliard de financement couvrant des projets d'accès à l'habitat et de fournitures de transferts monétaires dans la région Afrique de l'Ouest et du Centre (AOC), des projets relatifs aux systèmes d'identification et d'enregistrement des petits exploitants agricoles, et la mise en place de plateformes électroniques et de mécanismes d'identification alternatifs. Le projet Sahel (WURI) couvrant six (6) pays, à savoir le Niger, le Burkina (Sahel) + la Côte d'Ivoire, le Bénin, la Guinée et le Togo) en est une illustration parfaite.

En collaboration avec l'IFC et les banques commerciales, la région travaille à la mise en place de fonds de garanties destinés à soutenir les micros, petites et moyennes entreprises (MPME) agroalimentaires et les coopératives. À titre d'exemple, on pourrait citer le récent accord de crédit d'un montant de 300 millions de dollars octroyé à la cote d'Ivoire pour soutenir les PME, notamment celles du secteur agroalimentaire, à surmonter la crise provoquée par la COVID-19 et à se reconstruire en mieux après la pandémie.

C'est aujourd'hui que l'on peut éviter la prochaine crise alimentaire

PAR AXEL VAN TROTSENBURG, DIRECTEUR GÉNÉRAL DES OPÉRATIONS DE LA BANQUE MONDIALE[1]

Le changement climatique, les conflits et la pandémie de COVID-19 forment un cocktail toxique dont les effets touchent plus durement les pays les plus pauvres et vulnérables. Un nombre record de 235 millions de personnes à travers le monde auront besoin d'aide humanitaire et de protection en 2021, soit une augmentation de 40 % par rapport à l'année dernière.

Derrière ces statistiques, il y a des vies humaines. Pour les populations les plus vulnérables, les effets secondaires de la pandémie seront dévastateurs, bien davantage que le coronavirus lui-même. Parmi ces répercussions délétères, la « pandémie de faim » provoquée par la COVID-19 menace d'être la plus meurtrière.

Le nombre de personnes souffrant de faim chronique a augmenté d'environ 130 millions l'année dernière : il s'élève à plus de 800 millions, soit de l'ordre de huit fois le nombre total de cas de COVID à ce jour.

Les pays touchés par les conflits et le changement climatique sont particulièrement exposés à l'insécurité alimentaire. Et la faim peut retarder le développement de générations entières.

En outre, le spectre de famines multiples se profile à l'horizon au moment même où les budgets nationaux sont mis à rude épreuve par les mesures prises pour protéger les populations et les économies de la pandémie. La solidarité internationale qui permettrait d'échapper à de telles catastrophes peut donc sembler difficile à mettre en œuvre en ce moment. Pourtant, prévenir la famine et l'insécurité alimentaire est un investissement profitable pour tous.

Nous devons néanmoins veiller à tirer le meilleur parti de chaque dollar dépensé. C'est la raison pour laquelle l'Organisation des Nations Unies et la Banque mondiale misent de plus en plus sur une approche de l'aide humanitaire qui anticipe les besoins. Il est à présent évident qu'agir au plus vite pour répondre aux nécessités humanitaires avant une crise est bien plus efficace, plus bénéfique et plus rentable que de réagir après la catastrophe. Une telle stratégie permet aussi de protéger les progrès de développement durement obtenus.

Par exemple, l'an dernier au Bangladesh, l'ONU et la Croix-Rouge/Croissant-Rouge ont distribué une aide en espèces aux personnes vulnérables afin qu'elles puissent se mettre à l'abri, elles et leur bétail, avant la survenue d'inondations dévastatrices. Cette intervention a coûté la moitié de ce qu'il aurait fallu dépenser par la suite pour réparer les dommages subis et elle a permis d'aider davantage de personnes.

Aujourd'hui, nous déployons les mêmes efforts d'anticipation face au fléau grandissant de la faim, en prenant des mesures avant que les urgences alimentaires se transforment en véritables famines. Cela consiste à s'attaquer aux facteurs d'insécurité alimentaire à long terme afin de prévenir de futures crises, à savoir notamment la vulnérabilité aux conditions climatiques extrêmes et aux ravageurs, la faiblesse des revenus, la fragilité des chaînes de valeur et les conflits.

Dans la droite ligne de cette stratégie, l'Association internationale de développement (IDA, le fonds de la Banque mondiale pour les pays les plus pauvres) a engagé 5,3 milliards de dollars pour la sécurité alimentaire entre avril et octobre 2020. Ce montant comprend à la fois des mesures à court terme liées à la COVID-19 et des investissements pour s'attaquer aux causes à long terme de l'insécurité alimentaire.

Au Bangladesh, la Banque mondiale a réorienté les ressources affectées à un projet existant pour apporter, entre autres, une aide monétaire à 620 000 familles pauvres de petits producteurs de lait et de volailles. En Haïti, où l'on s'attendait à ce que les envois d'argent des migrants diminuent en raison de la pandémie, l'IDA a fourni des semences et des engrais aux agriculteurs pour préserver les récoltes à venir, tout en finançant de petits travaux d'irrigation qui renforcent la

1. https://blogs.worldbank.org/fr/voices/cest-aujourdhui-que-lon-peut-eviter-la-prochaine-crise-alimentaire

résilience à long terme. L'IDA a également élargi son Mécanisme de réponse aux crises pour y inclure 500 millions de dollars de financements destinés à répondre aux premières manifestations des crises alimentaires et des flambées épidémiques.

De même, en juin 2020, le Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires des Nations Unies a débloqué des financements pour éviter une crise alimentaire en Somalie. Une action précoce face à la triple menace posée par l'invasion de criquets pèlerins, les inondations et la COVID-19 a permis de réduire le risque d'épidémies. En modernisant rapidement les puits de forage, l'ONU a pu prévenir des conflits liés aux ressources en eau, préserver la bonne santé du bétail, améliorer la situation financière des familles et leur santé mentale et empêcher des déplacements de population à grande échelle.

La mise au point de vaccins efficaces contre la COVID signifie que le monde pourrait bientôt commencer à voir la lumière au bout du tunnel. Cependant, pour bon nombre des pays les plus vulnérables, la crise aura des répercussions profondes et durables sur les revenus, la santé, la nutrition, l'éducation et l'ensemble de l'économie.

Seule une action rapide peut atténuer les séquelles de la pandémie. Nous devons nous attacher dès aujourd'hui à surveiller les risques et les facteurs susceptibles de les aggraver et privilégier des interventions précoces ainsi que des investissements à long terme pour éviter des coûts futurs bien plus lourds.

Réagir maintenant aux signaux d'alarme est la stratégie qui s'impose, tant sur le plan de l'éthique que de l'efficacité et de la rentabilité. En travaillant ensemble pour sauver et transformer des vies, nous pouvons protéger les personnes les plus vulnérables dans le monde du fléau de la faim et de l'insécurité et de leurs conséquences dévastatrices et, ainsi, jeter les bases d'un avenir meilleur pour tous.

Difficile acces aux vaccins contre la COVD-19 en Afrique

Le programme mondial de vaccination contre la COVID-19 représente sans nul doute la plus grande initiative de santé publique jamais entreprise dans l'histoire de l'humanité. Les vaccins anti-COVID émergent, fruit d'un partenariat unique entre recherche, secteur privé et agences gouvernementales. Après des essais cliniques de phase III, les vaccins Pfizer-BioNTech, Moderna, AstraZeneca et Johnson & Johnson sont en cours de déploiement à grande échelle. Également dans la course, les vaccins Sinopharm de la Chine et Gamelya (Spoutnik V) de la Russie. Ce sont en tout plus de 6,7 milliards de dollars américains qui ont déjà été investis dans la recherche et le développement de vaccins, avec à la clef dix vaccins candidats (d'autres continuent d'être ajoutés) qui ont progressé vers ces essais cliniques de phase III à grande échelle. Cependant, alors que la science progresse, le marché des vaccins reste encore très incertain car la demande mondiale de vaccins contre la COVID-19 dépasse de loin l'offre mondiale.

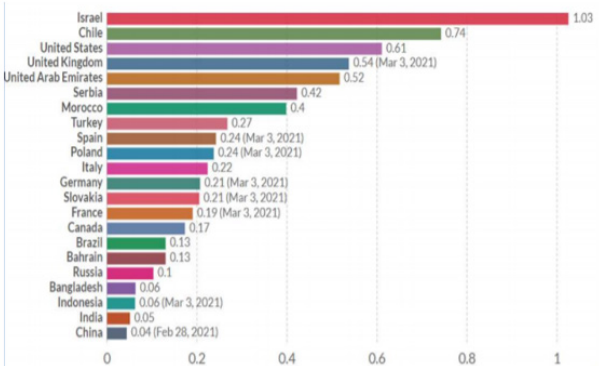

Source : Our World in Data - Mise à jour du 5 mars 2021.

En réalité, le déploiement des vaccins anti-COVID progresse plus rapidement dans les économies avancées. Les pays à revenu supérieur et à revenu intermédiaire élevé comptent pour la plupart (57 et 17%, respectivement) de tous les vaccins contre la COVID-19 déployés, avec seulement 2% déployés dans les pays à faible revenu.

le déploiement mondial reste par conséquent largement inégal. À ce jour, plus de 200 millions de doses de vaccin ont été administrées dans le monde. Israël, les Émirats arabes unis, le Royaume-Uni et les États-Unis figurent parmi les leaders du déploiement des vaccins anti-COVID (Figure 1), alors que les pays d'Afrique subsaharienne, dans leur ensemble, ont encore très peu administré de vaccins.

DOSES QUOTIDIENNES DE VACCIN CONTRE LA COVID-19 ADMINISTRÉES POUR 100 PERSONNES

Cette situation s'explique d'une large part par les achats anticipés de vaccins anti-COVID. Malgré le développement exceptionnellement rapide de vaccins efficaces, la capacité de production reste encore limitée ; et lorsqu'elle existe, cette capacité est rapidement contractée, notamment par les pays les plus riches.

L'Afrique aura besoin de 1,5 milliard de doses pour vacciner 60% de sa population et atteindre l'immunité collective selon les estimations. Le COVAX, dispositif d'aide internationale aux pays en développement pour un accès équitable aux vaccins, a prévu de livrer au continent 600 millions de doses pour l'année 2021. Cela ne permettra pas de vacciner tout le monde, l'Afrique comptant 1,2 milliard d'habitants. Les premières livraisons COVAX qui sont arrivées sur le continent en mars 2021 ont permis aux campagnes de vaccination de débuter dans plusieurs pays, mais les efforts restent encore timides.

Face à ces préoccupations et à l'urgence de contenir au mieux les vagues épidémiques aggravées par l'émergence de nouvelles variantes du virus, l'Union africaine (UA) a débloqué des fonds pour l'achat de 670 millions de doses supplémentaires de vaccins anti-COVID pour le continent qui seront disponibles dans les deux années à venir. L'initiative lancée par l'UA, nommée AVATT (African Vaccine Acquisition Task Team) est distincte du dispositif COVAX. L'UA qui compte sécuriser davantage de vaccins pour les populations africaines, continue de mener des discussions avec les fabricants. Parallèlement à ces négociations, plusieurs pays africains ont entrepris de négocier des accords bilatéraux avec certains pays, comme essentiellement la Chine et la Russie, pour obtenir des vaccins.

Alors qu'une répartition équitable des vaccins anti-COVID reste encore à déplorer, plusieurs voix s'élèvent en Afrique et ailleurs pour un transfert de technologies vers les pays a revenu faible et intermédiaire qui leur permettrait de produire le vaccin anti-COVID. Ce processus requière le développement des capacités locales de fabrication de vaccins sur le continent africain et pourrait s'accompagner d'une cession des droits de propriété intellectuelle en faveur des laboratoires locaux.

Ce sont par conséquent autant de défis qu'il reste encore à relever pour l'Afrique dans la course aux vaccins contre la COVID-19. Le manque de transparence dans les contrats, les prix et calendriers de livraison des vaccins ne sont pas pour arranger les choses. L'ampleur, la complexité et l'incertitude des campagnes de vaccination exigent une transparence accrue dans les contrats passés avec les fabricants. Une telle clarté est essentielle pour la planification et maintenir la confiance du public.

Outre la capacité de production, l'accès à des financements adéquats, le déploiement sûr et efficace de campagnes de vaccination à grande échelle, ainsi que les efforts de sensibilisation pour contrer la défiance des populations envers le vaccin anti-COVID, demeurent des préoccupations majeures.

QU'EST-CE QUE LE COVAX?

Le dispositif COVAX mis en place par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), L'Alliance mondiale pour les vaccins (Gavi) et la Coalition pour les innovations en matière de préparation aux épidémies (CEPI) vise à garantir un partage équitable des vaccins anti-COVID et tenter d'éviter que les pays pauvres ne soient relégués au dernier rang. Le programme soutient 190 pays.

Le programme est conçu de manière à ce que les pays riches qui achètent des vaccins acceptent de contribuer au financement de l'accès aux vaccins pour les pays pauvres également.

Lors du Sommet mondial sur les vaccins du 4 juin, 2020, Gavi a lancé le COVID-19 Vaccines Advance Market Commitment (COVAX AMC) en tant que premier élément constitutif du dispositif COVAX. L'AMC est l'instrument de financement innovant qui soutient la participation de 92 économies à revenu faible et intermédiaire au dispositif COVAX, permettant l'accès à des doses financées par des donateurs de vaccins contre la COVID-19 sûrs et efficaces. L'AMC, combiné à un soutien supplémentaire pour la préparation et la mise en œuvre dans les pays, vise à garantir que les populations les plus vulnérables dans tous les pays puissent être protégées à court terme, quel que soit le niveau de revenu des pays. Autrement dit, permettre que les 92 pays pauvres de la planète aient accès aux vaccins en même temps que les 98 pays plus riches.

COVAX a maintenant des accords en place pour accéder à près de deux milliards de doses de vaccins candidats prometteurs, que le dispositif espère pouvoir fournir aux populations vulnérables des 190 pays en 2021, ciblant jusqu'à 20% de couverture de la population d'ici la fin de l'année.

SOUTIEN DE LA BANQUE MONDIALE AU DÉPLOIEMENT DU VACCIN CONTRE COVID-19

En octobre 2020, le Conseil d'Administration de la Banque mondiale a approuvé une enveloppe financière de 12 milliards de dollars américains en vue de garantir aux pays éligibles un accès équitable à des vaccins sûrs et efficaces.

Le financement de la Banque mondiale soutient actuellement 144 pays, et permet aux pays à revenu faible et intermédiaire de se procurer et de se préparer à déployer des vaccins tout en renforçant leurs systèmes nationaux de santé publique. La première opération financée par la Banque mondiale pour soutenir le déploiement des vaccins en Afrique a été approuvée en février 2021, Cabo Verde étant le premier pays du Groupe Afrique II à accéder à un tel financement. Le plan de financement en cours de la Banque mondiale sera déployé dans d'autres pays africains sur les 24 prochains mois.

COMMENT CELA FONCTIONNE ?

- Le programme de financement des vaccins s'appuie sur l'expertise du Groupe de la Banque mondiale pour soutenir les campagnes de vaccination à grande échelle, ainsi que les programmes de santé publique pour lutter contre les maladies infectieuses telles que le VIH, la tuberculose, le paludisme et les maladies tropicales négligées.
- La Banque mondiale travaille avec ses partenaires de l'aide au développement pour évaluer dans chaque pays l'état de préparation des systèmes de santé au déploiement des vaccins, et identifier les lacunes et les domaines d'investissement éventuel. Le cadre d'évaluation de l'état de préparation à la vaccination de la Banque mondiale s'appuie sur l'outil d'évaluation de la préparation à l'introduction des vaccins de l'OMS. L'approche est itérative, adaptée à la fluidité de la situation, et identifie les risques de mise en œuvre tout en permettant au financement de la Banque mondiale de répondre aux besoins prioritaires de chaque pays. Les évaluations comprennent l'analyse des capacités institutionnelles et réglementaires, des données et des systèmes de suivi, des infrastructures de santé, y compris les chaînes du froid, et la formation des agents de santé. Des évaluations sont déjà en cours dans la majorité des pays africains.
- Les pays en développement ont la flexibilité d'utiliser le financement de la manière qui les aide le mieux, en fonction de leur contexte et de leurs besoins spécifiques. Le financement peut être utilisé pour l'achat de vaccins, la distribution de vaccins et le renforcement des systèmes de santé, ou une combinaison de ces options de financement pour répondre aux besoins des pays. Le financement peut également être utilisé pour acheter et distribuer des tests ainsi que des traitements contre la COVID-19.

QUELLES SONT LES MODALITÉS D'ACHAT ?

La Banque mondiale propose des options d'achat de vaccins et de mécanismes de financement, comme suit :

- Achats directs par les pays auprès des fabricants de vaccins, individuellement ou conjointement avec d'autres pays ;• Achats de stocks excédentaires d'autres pays ;
- Mécanismes d'achats anticipés, comme la participation au dispositif d'accès mondial aux vaccins anti-COVID (COVAX).

COMMENT SONT DISTRIBUÉS LES VACCINS?

Pour aider les pays à se préparer à déployer les vaccins anti-COVID et à renforcer leurs systèmes de santé, essentiels pour une distribution efficace des vaccins, le financement de la Banque mondiale peut être utilisé pour établir des politiques de déploiement conformes, permettre le stockage et construire des chaînes du froid, développer des données et des systèmes de suivi, former les agents de santé et favoriser l'engagement des citoyens et de la communauté. Le recours à la société civile contribue à accroître la transparence et la crédibilité.

Les catégories de candidats prioritaires aux vaccins varient selon les pays mais sont susceptibles d'inclure les agents de santé, les personnes âgées, les personnes souffrant de comorbidités et d'autres groupes vulnérables.

Pour assurer une mise en œuvre réussie, les gouvernements sont appelés à élaborer des stratégies pour identifier les populations cibles, à établir des directives et procédures, et à développer des outils pour la planification, la distribution et l'administration des vaccins. Il est fortement recommandé de déployer des campagnes de communication et de sensibilisation, ainsi que des activités de surveillance et de suivi des effets indésirables du vaccin.

Ces efforts requièrent la mobilisation des plus hauts niveaux de prise de décision, et une coordination efficace entre toutes les parties prenantes, y compris les agents du gouvernement, les professionnels de la santé, le secteur privé, les communautés locales et les partenaires au développement.

La Banque mondiale peut fournir une assistance technique pour aider les pays à utiliser la technologie numérique dans leur gestion logistique du déploiement des vaccins.

LE RÔLE DE LA SFI

Un autre élément important de la réponse du Groupe de la Banque mondiale provient de la SFI, sa branche de développement du secteur privé. La SFI cherche également à soutenir les efforts visant à renforcer l'accès aux vaccins anti-COVID par les pays en développement grâce à un programme de financement innovant.

La plateforme de santé mondiale de 4 milliards de dollars américains de la SFI aide notamment les entreprises privées à fournir des produits et services de santé - y compris des vaccins - aux pays en développement. Ceci comprend:

- des investissements dans la fabrication de vaccins pour favoriser une production accrue de vaccins anti-COVID dans les pays à revenu faible et intermédiaire, la production étant actuellement réservée aux marchés émergents. La SFI poursuit activement des initiatives pour créer des capacités locales de fabrication de vaccins sur le continent africain. La SFI recherche également activement des partenaires pour catalyser le transfert de technologie et le transfert des capacités de fabrication de médicaments et fournitures médicales essentielles sur les marchés émergents.
- la capacité à investir dans la production pour remédier à d'autres goulots d'étranglement potentiels, y compris les flacons, les aiguilles et les seringues, et la capacité de stockage frigorifique.
- l'appui à la cartographie de la capacité de production des vaccins anti-COVID, en se concentrant sur les goulots d'étranglement potentiels dans les processus de fabrication.

En outre, la SFI soutient les besoins de financement des importations de vaccins dans les marchés émergents en garantissant les lettres de crédit émises par les banques locales dans le cadre de son programme de financement du commerce.

PREMIER FINANCEMENT DE LA BANQUE MONDIALE EN FAVEUR DES CAMPAGNES DE VACCINATION CONTRE LA COVID-19 EN AFRIQUE

Avec ses plages de sable et son emplacement stratégique au large des côtes de l'Afrique de l'Ouest, Cabo Verde bénéficie d'opportunités de croissance uniques. Le pays a réduit la pauvreté plus que tout autre pays africain depuis 1990. Pourtant, l'économie du petit archipel, qui est principalement tirée par le tourisme, a été grandement affectée par la pandémie de COVID-19, et le PIB devrait se contracter de 11% en 2020.

Depuis sa première apparition en mars 2020, le virus s'est propagé rapidement, mais le pays a réagi rapidement à la pandémie et a été le premier pays africain à recevoir le 11 février 2021, un financement de la Banque mondiale pour sa campagne de vaccination.

Il s'agit de la toute première opération financée par la Banque mondiale en Afrique pour soutenir le plan de vaccination d'un pays contre la COVID-19 et aider à l'achat et à la distribution de vaccins, conformément au dispositif d'accès mondial aux vaccins anti-COVID (COVAX).

La nation insulaire de Cabo Verde, qui compte une population d'environ 550 000 habitants, compte relever le défi d'une campagne de vaccination efficace grâce à son système de santé solide ainsi qu'à une solide expérience acquise dans ce domaine au fil des années. Ceci devrait permettre à terme de sauver des vies, de restaurer les emplois, de relancer l'industrie du tourisme ainsi que la croissance économique, tout en mettant l'accent sur la diversification et la résilience de l'économie.

Le financement de 5 millions de dollars américain de l'Association internationale de développement (IDA) permettra aux autorités caboverdiennes d'acheter et de distribuer des vaccins pour près de 200 000 personnes, soit environ 35% de la population, y compris les 20% prioritaires. C'est donc l'achat et la distribution de près de 400 000 doses de vaccins qui sont prévus ainsi que des équipements de protection individuelle, notamment des masques et autres fournitures médicales essentielles pour garantir une campagne de vaccination réussie. Le projet financera également des équipements pour la chaîne du froid et le transport des vaccins. Par ailleurs, le projet s'attachera à améliorer les infrastructures sanitaires dans le but de rouvrir le pays au tourisme. Le projet s'inscrit dans la continuité de l'appui apporté à Cabo Verde dans le cadre du projet d'intervention d'urgence COVID-19 approuvé en avril 2020.

Dans la perspective du plan de vaccination national contre la COVID-19, les autorités de Cabo Verde ont réalisé, avec l'aide de la Banque mondiale, de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), une évaluation de l'état de préparation du pays au déploiement des vaccins. Cet exercice a montré que les préparatifs étaient bien engagés, que le cadre juridique et le processus d'identification de la population cible étaient en place, et que Cabo Verde pouvait désormais bénéficier de la garantie de marché du dispositif COVAX, l'AMC, afin de procéder à l'achat de vaccins anti-COVID.

Interview:
Entretien avec M. Romuald WADAGNI, Ministre des Finances du Bénin

Note de l'Administrateur (NA) - M. le Ministre, Merci d'avoir bien voulu nous accorder cette interview malgré votre calendrier chargé dans un contexte national et international particulièrement difficile. Le contexte de la COVID a exacerbé la situation de la dette dans la plupart des pays africains. A cet égard, pourriez-vous nous rappeler la situation d'endettement du Bénin ?

Ministre Romuald WADAGNI (RW) - La prise en charge des effets de la COVID-19 a induit dans tous les pays des dépenses non prévues pour le compte de l'exercice budgétaire 2020. L'un des corolaires des mesures hardies prise par les gouvernements est l'accroissement du niveau d'endettement. Le Bénin n'en a pas été épargné.

En effet, dans le cadre de la riposte à la double crise économique et sanitaire, le Gouvernement du Bénin a mobilisé des ressources additionnelles auprès de ces partenaires économiques et financiers, notamment la Banque Mondiale, le FMI et la BOAD. Ces diverses ressources ont contribué au renforcement du système sanitaire, à la mise en place des mesures sociales aux populations les plus vulnérables et à la relance de l'économie.

La progression de la dette entre 2019 et 2020 est en lien avec le besoin de financement additionnel généré par la crise de la COVID-19 et l'accélération du financement des projets de développement.

Cette situation conjoncturelle sera résorbée progressivement grâce aux mécanismes efficaces de gestion de la dette mis en place depuis 2016.

Il est important de souligner que malgré le contexte particulier lié à la COVID-19, les échéances de dette ont été régulièrement payées. La dette publique du Bénin demeure viable, avec un « risque de surendettement modéré ». La capacité du pays à honorer ses engagements à court, moyen et long terme n'est donc pas altérée.

La stratégie du Bénin dans la prise en charge de cette pandémie a été d'en faire une opportunité pour réaliser des investissements permettant de rehausser le niveau de notre plateau technique sanitaire.

De plus, ayant pris dès le début de la crise des mesures de protection des populations ainsi que des activités économiques, le Bénin a poursuivi ses réformes pour assurer une reprise rapide de l'économie en vue d'absorber le choc du déficit occasionné par la COVID-19 et booster la croissance économique, afin de revenir aux niveaux d'avant pandémie.

NA - Nous savons que le Bénin est un des rares pays africains éligibles qui n'a pas adhéré à l'Initiative de suspension du service de la dette. Pouvez-vous nous expliquer les fondements de cette décision ? Quelles sont les perspectives de financement durable de l'économie Béninoise ?

RW - Tout d'abord, je voudrais me féliciter de cette initiative du G20 à l'endroit de nos pays.

En ce qui concerne le Bénin, l'analyse coût-bénéfice a conduit à faire le choix de ne pas adhérer à l'initiative. Il s'agit de :

Tout d'abord, actuellement les montants à prendre en considération représentaient moins de 1% du portefeuille de la dette publique du Bénin.

L'ISSD, bien qu'elle permette d'accroitre l'espace budgétaire pour les dépenses urgentes et considérables face à la crise, n'apporte pas de ressources nouvelles. En effet, dès le début, nous avons indiqué qu'au-delà des moratoires et autres annulations de dettes, qu'il est prioritaire de mobiliser et mettre à la disposition des États, des ressources nouvelles et de relancer l'économie via des financements concessionnels.

- Par ailleurs, notre choix est conforme à notre volonté de préserver la perception de la qualité du crédit du Bénin, de conserver notre accès aux marchés et faire perdurer les bonnes relations que nous avons développées avec les investisseurs internationaux au fil des dernières années. Il convient ici de faire remarquer que notre approche a été jugée pertinente par les Agences de notation qui nous ont conservé leur note durant l'année 2020 et dont l'une vient de réviser sa perspective de « Stable » à « Positive » en ce début d'année 2021. Il convient également de faire remarquer que notre approche a également été saluée par les investisseurs internationaux, puisque le Bénin a réussi en janvier 2021 à émettre un nouvel Eurobond, à des taux d'intérêt et à des maturités plus intéressantes que le précédent.

Les options ainsi faites par le Bénin lui garantissent de très bonnes perspectives de financement durable de son économie dans la mesure où nous avons réussi à maintenir notre accès aux marchés financiers régionaux et internationaux tout en maintenant, voire améliorant nos notes auprès des agences de notations.

NA - À l'instar des autres pays, le Bénin a pris des mesures pour atténuer les impacts socio-économiques de la COVID-19. Pouvez-vous nous en rappeler la substance, ainsi que les résultats obtenus à ce jour ?

RW - Face à la crise de la COVID-19 qui a affecté toutes les économies du monde, le Bénin a adopté une stratégie de gestion innovante qui a consisté à protéger les activités économiques au même moment que les personnes contre les effets néfastes de cette crise sanitaire et économique.

Ainsi, le Bénin fait partie des rares pays africains à ne pas avoir fermé ses frontières terrestres et aériennes. Il en a résulté que le Bénin est devenu un hub pour la sous-région pendant la pandémie ; plusieurs ressortissants d'autres pays transitant par le Bénin. Certaines compagnies aériennes ont même ouvert de nouvelles lignes au Bénin en pleine pandémie (cas de Ethiopian Airlines par exemple qui a ouvert une ligne joignant Cotonou aux USA).

De même, le Bénin a institué une mise en quarantaine systématique des cas suspects de la COVID-19 dans les réceptifs hôteliers. Il en a résulté, en pleine pandémie, que certains hôtels avaient des taux d'occupation supérieurs à leur moyenne historique.

Cette stratégie de gestion de la crise a significativement contribué à amortir ses effets sur l'économie. Ainsi, le taux de croissance devrait ressortir, selon le FMI, autour de 2,0% en 2020 ; soit la deuxième meilleure croissance d'Afrique.

En plus de ces mesures d'ordre stratégique, le Gouvernement a mis en place des mesures spécifiques au profit des acteurs économiques. Ces mesures se subdivisent en trois catégories : i) les mesures sociales ; ii) les mesures de soutien aux entreprises en première ligne des effets de la crise ; iii) les mesures de financement et de préparation à la relance.

Au titre des mesures sociales, le Gouvernement a opéré des transferts directs au profit des petites unités de services formelles et informelles (artisans, bars, restaurants, maquis et discothèques, conducteurs de taxis et de minibus). Le Gouvernement a également lancé une commande massive de masques de fabrication artisanale afin de soutenir l'activité des petits couturiers impactés par la pandémie. En outre, le Gouvernement a décidé de prendre à sa charge le coût lié à la hausse des tarifs d'électricité, au profit des entreprises en première ligne des effets de la crise et les ménages, afin de préserver ces derniers d'une hausse tarifaire sur la période de mars à décembre 2020.

Au titre des mesures de soutien aux entreprises en première ligne des effets de la crise, l'État a mis en œuvre les mesures suivantes :

- une prise en charge à 70% et pendant trois (03) mois, des charges salariales au profit des hôtels, des restaurants, des agences de voyage et des entreprises de transport de personnes ;
- une prise en charge intégrale des loyers commerciaux pendant trois (03) mois au profit des agences de voyage ;
- une prise en charge intégrale des factures d'électricité et d'eau au profit des hôtels et des restaurants pendant trois (03) mois ;
- diverses mesures d'allègement fiscaux.

En ce qui concerne les mesures de financement et de préparation de la relance économique le Gouvernement, elles concernent :

- la mise en place d'un mécanisme de financement au profit du secteur agricole comprenant une ligne de garantie, une ligne de bonification et une ligne de financement des banques et SFD. A cet effet, une enveloppe financière conséquente a été mobilisée gérée par le Fonds National de Développement Agricole (FNDA) ;
- la mise en place d'une ligne de garantie au profit des entreprises non agricoles pour un montant de 50 milliards FCFA ;
- la mise en place d'un fonds de prise en charge intégrale des prêts accordés aux entreprises par les banques et SFD pour un montant total de 30 milliards FCFA ;
- la mise en place d'une ligne spéciale de financement des SFD pour 10 milliards FCFA.

NA - Merci M. le Ministre.

Relations avec nos pays et institutions régionales

VISITE DE L'ADMINISTRATEUR AU BÉNIN ET AU TOGO

L'Administrateur Alphonse IBI KOUAGOU a effectué une mission au Bénin et au Togo, du 13 au 26 mars 2021, dans le cadre de ses consultations avec les autorités nationales. Il a eu des sessions de travail avec les officiels et le staff local du Groupe de la Banque Mondiale (GBM) dans ces deux pays. Il a aussi effectué des visites de terrain.

SESSIONS DE TRAVAIL AVEC LES OFFICIELS

Au **Bénin**, l'Administrateur a rencontré Monsieur le Ministre d'Etat Chargé du Plan et du Développement, Gouverneur de la Banque Mondiale. Ensemble, ils ont fait le point de la coopération avec le Groupe de la Banque Mondiale, notamment les implications du *Front-loading* des ressources de l'IDA19, mais aussi les attentes du Bénin dans les secteurs prioritaires et l'appui de la Société Financière Internationale (SFI) en faveur du renforcement du secteur privé béninois.

Les échanges avec le Cabinet du Ministre en charge de l'Energie ont tourné autour du plaidoyer auprès du Management du GBM pour plus de flexibilité dans les ambitions climatiques des pays de la sous-région subsaharienne, en particulier celles du Bénin.

Au **Togo**, l'Administrateur a rencontré Madame le Premier Ministre, Madame le Ministre et Secrétaire Générale de la Présidence, Monsieur le Ministre des Finances. Les échanges ont porté sur la coopération avec le GBM, notamment les opérations en cours dans les domaines **(i)** du Capital humain, à travers la couverture médicale universelle ; **(ii)** du digital, avec l'identification biométrique numérique ; et **(iii)** de l'agriculture, avec un accent sur transformation et la modernisation.

Au cours des discussions avec les autorités togolaises, avec la participation des Représentants Résidents de la Banque Mondiale et de la SFI, les défis liés à la mise en place d'un secteur privé fort et indépendant ont aussi été abordés. La situation des PMEs locales, leur accès difficile au financement et leur exposition à la compétition internationale ont été largement discutés. Madame le Premier Ministre a souligné que les PMEs, même si elles bénéficient de fonds de démarrage, elles font face aux pénuries de fonds de fonctionnement et n'ont pas assez d'épargne. Elle a demandé plus d'actions du GBM dans la synchronisation des projets dont les bénéfices sont tangibles au-delà de la durée d'exécution du projet ou du programme.

Quant à elle, Madame le Ministre, Secrétaire Générale à la Présidence et Gouverneure de la Banque Mondiale, a réitéré l'engagement au plus haut niveau de l'Etat de maintenir le taux de décaissement au-dessus de la moyenne régionale et de poursuivre des réformes susceptibles d'améliorer les indicateurs de performance, tels que ceux relatifs aux *Doing Business* au *CPIA*.

Enfin, la question de l'énergie pour le développement a été aussi au cœur des échanges. Dans ce cadre, les autorités ont invité l'Administrateur à porter au Conseil d'Administration du GBM le message de la nécessité d'une approche graduelle avec une solution transitoire pour relever les défis énergétiques de nos pays.

SESSIONS DE TRAVAIL AVEC LE STAFF LOCAL DE LA BANQUE MONDIALE ET DE LA SFI

Au **Bénin** comme au **Togo**, l'Administrateur a tenu une réunion virtuelle avec le personnel local du GBM. Il a échangé avec eux sur les défis auxquels ils font face dans l'exercice quotidien de leurs fonctions. Globalement, les problèmes soulevés par le staff local sont liés à **(i)** leur rémunération : le barème des salaires serait faible comparé au reste dans la sous-région ; **(ii)** les effets négatifs sur la santé physique et mentale du travail à domicile ; **(iii)** le coût déjà élevé de l'électricité davantage exacerbé par le travail à domicile ; **(iv)** l'inadéquation entre les statistiques et indicateurs des pays avec la réalité du coût de la vie qui serait très élevé au Togo et au Benin ; **(v)** le système de Santé et la couverture médicale, particulièrement au Togo où le prestataire de santé et l'infrastructure sanitaire ne seraient pas à la hauteur des attentes des usagers. Le staff demande que le département des Ressources Humaines (HR) travaille avec les assureurs tels que Aetna et Cigna pour l'accès du personnel local aux soins de santé dans les autres pays. La question de la prise en charge des consultants a aussi été évoquée.

En sa qualité de Président du Comité des Ressources Humaines du Conseil d'Administration du GBM, l'Administrateur a pris l'engagement de faire remonter au Management les doléances reçues du personnel local du GBM au Bénin et au Togo.

VISITES DE TERRAIN

En plus de sessions de travail, l'Administrateur a effectué des visites de terrain lors de son séjour au Bénin et au Togo. Celles-ci lui ont permis de voir les réalisations, de mesurer les défis et les opportunités, et d'évaluer l'impact des projets financés par le GBM.

Au **Bénin**. L'Administrateur a visité **(i)** le système multifonctionnel d'approvisionnement en eau potable dans l'arrondissement de Lissegazoun, Commune d'Allada ; **(ii)** l'unité de rizerie de la Commune de Ouaké ; **(iii)** la centrale et répartiteur énergétique à Natitingou ; **(iv)** le centre de traitement épidémiologique de Natitingou ; et **(v)** le centre de traitement de boue vidangée de Sèmè-Kpodji.

Au **Togo**, l'Administrateur a visité le centre de dépistage de la COVID19 de l'Aéroport International de Lomé dont la mise en place et le fonctionnement ont été financés par la Banque Mondiale. Au cours de cette visite, l'Administrateur a recueilli des témoignages des prestataires et des usagers qui ont dit être largement satisfaits par cette assistance de la Banque Mondiale dès le début de la pandémie. Ils ont souhaité que l'accompagnement du GBM se poursuive au travers le financement d'un système sanitaire adéquat dans la capitale et dans les régions.

ZONE FRANC : RÉUNION DES MINISTRES DES FINANCES ET DES GOUVERNEURS

Les ministres des finances, les présidents des institutions régionales et les gouverneurs des banques centrales de la France, de la CEMAC, de l'UEMOA et de l'Union des Comores se sont réunis le lundi 2 novembre 2020 en visioconférence. Dans un contexte marqué par la pandémie de la Covid-19, ils ont souligné la pertinence de la réponse multilatérale pour soutenir les politiques des pays en développement, notamment à travers les financements d'urgence proposés par les institutions financières internationales. Ils se sont félicités du prolongement de l'initiative pour la suspension du service de la dette et ont salué la perspective de l'adoption par le G20 et le Club de Paris d'un cadre commun de traitement de la dette.

Les participants ont rappelé l'importance de bénéficier de plans de soutien agréés et coordonnés au sein de chaque zone, ainsi que d'une bonne coordination entre les partenaires techniques et financiers, notamment la Banque mondiale et le FMI. Ils ont insisté sur la nécessité de la bonne mise en œuvre des programmes de soutien d'une croissance inclusive et soutenable et de maintenir une trajectoire de dette soutenable et de mobiliser des sources de financement de long terme. Ils ont salué l'organisation d'un Sommet sur le financement des économies africaines à Paris en mai 2021, ont approuvé le report d'un an de l'échéance du Plan d'action anti-blanchiment et ont également donné leur accord à l'adhésion de la COSUMAF et du CREPMF qui sont membres du Comité de liaison anti-blanchiment (CLAB). La prochaine réunion de la Zone franc se tiendra d'ici la fin du premier semestre 2021, en présentiel ou en visioconférence.

RÉUNIONS DE LA CEMAC

Table Ronde sur la mobilisation des financements des projets intégrateurs de la CEMAC

La Table Ronde sur la mobilisation des financements pour les projets intégrateurs de la CEMAC, s'est tenue les 16 et 17 novembre 2020 à Paris et s'est déroulée à la fois en présentiel et par visioconférence. Ont pris part à cette Table ronde, les membres des Gouvernements des États de la CEMAC, les représentants du gouvernement français, les responsables des institutions communautaires, les représentants des institutions internationales, les bailleurs et investisseurs privés. Pour le GBM, le Bureau de l'Administrateur a participé à la réunion et Monsieur Ousmane DIAGANA, Vice-Président pour l'Afrique occidentale et centrale, a rassuré les États de la CEMAC de l'engagement de la Banque mondiale à les accompagner dans la mise en œuvre des projets et a invité les autres partenaires à s'associer à cette démarche.

L'objectif principal de cette Table ronde consiste à mobiliser les partenaires techniques et financiers traditionnels, les bailleurs de fonds et les investisseurs privés pour qu'ils apportent des fonds et de l'expertise en vue de la réalisation des onze (11) projets intégrateurs de la zone CEMAC qui portent essentiellement sur : (i) la facilitation du transport et des échanges, (ii) la Production et interconnexion des réseaux électriques et de communications, (iii) le marché commun et la diversification économique et (iv) le capital humain. Le coût total des onze projets intégrateurs, dont la mise en œuvre de tous ces projets s'étalera sur cinq ans (2021-2025), est estimé à 4 074,64 millions d'euros. Sur ce montant 709,92 millions d'euros, soit 17,42% du cout total, avaient été mobilisés avant la table ronde. Le financement recherché se chiffrait à 3 364 ,72 millions d'euros, soit 82,58% du montant du coût global. Le montant total des financements mobilisés à cette table ronde s'élève à 3,8 milliards d'euros.

Afin de mieux faire le suivi de la mobilisation des ressources et de la mise en œuvre des projets intégrateurs, il a été mis en place un Comité tripartite constitué de la Commission de la CEMAC, la BDEAC et le PREFCEMAC.

Douzième session ordinaire du Comité de Pilotage du Programme des réformes économiques et monétaires de la CEMAC

La douzième session ordinaire du Comité de Pilotage du PREF-CEMAC s'est tenue en présentiel et par visioconférence le vendredi 18 décembre 2020. Elle était précédée les 15 et 16 décembre 2020 par une réunion de la cellule de Suivi du PREF-CEMAC. Y ont pris part, les représentants des États membres, de la commission CEMAC, de la BEAC, de la BDEAC, de la COBAC, de la COSUMAF, du GABAC et du Secrétariat Permanent du PREF-CEMAC. Les participants ont pris acte et discuté de l'état de la mise en œuvre des décisions et recommandations du COPIL sur les réformes structurelles et le renforcement de l'intégration. Ils se sont félicités de l'organisation et des résultats de la table ronde sur le financement des projets intégrateurs de la CEMAC.

Les participants ont aussi discuté et pris acte de la sélection et priorisation de nouveaux projets intégrateurs du PER, de l'intégration des décisions et des mesures adoptées par le COPIL du PREF-CEMAC dans la matrice des actions du PREF-CEMAC et du chiffrage du coût du Plan communautaire de relance post COVID-19 des économies de la CEMAC. Les membres ont fait le point sur l'opérationnalisation des structures du marché financier unifié, ainsi que le suivi par pilier du Programme des Réformes Économiques et Financières de la CEMAC (Politiques Budgétaires, Politique Monétaire et Système Financier (notamment reconstitution des réserves de change), l'intégration régionale, et la Coopération internationale. Les membres ont notamment demandé aux pays de poursuivre les négociations pour les programmes de deuxième génération du FMI qui mettent un accent particulier sur une croissance durable et inclusive. Ils ont demandé au Groupe de la Banque mondiale de continuer de soutenir tous les états membres dans la lutte contre la COVID-19.

Projets approuvés par le Conseil d'Administration du Groupe de la Banque mondiale au profit des pays de notre groupe au cours de la période sous revue

17 mars 2021 – MALI – Projet de promotion de l'accès au financement, à l'entreprenariat, et à l'emploi - 60,00 millions de dollars E.U.

11 mars 2021 – TOGO – Projet de couverture universelle des soins de santé essentielles - 70,00 millions de dollars E.U.

03 mars 2021– COMORES – 2ème Financement additionnel pour le projet de filets sociaux – 6,00 millions de dollars E.U.

03 mars 2021 – SAO TOME & PRINCIPE – Projet de protection sociale et de développement des compétences – 8,00 millions de dollars E.U.

02 mars 2021 – NIGER – Projet d'amélioration de la connectivité de la région Nord-Est – 175,00 millions de dollars E.U.

02 mars 2021 – NIGER – 2ème financement additionnel du projet de filets sociaux adaptatif – 100,00 millions de dollars E.U.

23 février 2021 – MALI – Projet d'amélioration de la qualité et des résultats de l'éducation - 140,70 millions de dollars E.U.

19 février 2021 – MADAGASCAR – Financement additionnel du projet de filet sociaux pour la riposte contre la COVID-19 - 150,00 millions de dollars E.U.

03 mars 2021– COMORES – 2ème Financement additionnel pour le projet de filets sociaux – 6,00 millions de dollars E.U.

03 mars 2021 – SAO TOME & PRINCIPE – Projet de protection sociale et de développement des compétences – 8,00 millions de dollars E.U.

16 février 2021 – CÔTE D'IVOIRE – Appui budgétaire pour la riposte contre la COVID-19 et la relance économique – 300,00 millions de dollars E.U.

11 février 2021 – CABO VERDE –Financement additionnel de la réponse d'urgence à la COVID-19 pour le vaccin – 5,00 millions de dollars E.U.

04 février 2021 – CABO VERDE – Projet d'accès au financement pour les micros, petites, et moyennes entreprises - 10,00 millions de dollars E.U.

21 janvier 2021 – CABO VERDE – Projet de réponse pour l'inclusion sociale - 10,00 millions de dollars E.U.

18 décembre 2020– SAO TOME & PRINCIPE – Appui budgétaire pour la réponse économique, humanitaire, la relance et la résilience - 10,00 millions de dollars E.U.

18 décembre 2020 – DJIBOUTI – Financement additionnel du projet intégré d'amélioration des bidonvilles – 30,00 millions de dollars E.U.

17 décembre 2020 – RÉPUBLIQUE DU CONGO – financement additionnel du projet de développement des compétences pour l'emploi – 15,00 millions de dollars E.U.

16 décembre 2020 – BÉNIN – Appui budgétaire pour la gestion fiscale et la transformation structurelle – 100,00 millions de dollars E.U.

15 décembre 2020 – TCHAD – Projet de mobilité et de connectivité rurales - 15,00 millions de dollars E.U.

15 décembre 2020 – BURKINA FASO – Appui budgétaire pour la riposte à la COVID-19 - 100,00 millions de dollars E.U.

15 décembre 2020– BURKINA FASO – Projet d'urgence pour le développement et la résilience locale – 350,00 millions de dollars E.U.

14 décembre 2020 – BÉNIN – Projet pour l'inclusion des jeunes – 60,00 millions de dollars E.U.

11 décembre 2020 – SAO TOME & PRINCIPE – Projet d'éducation de qualité pour tous pour l'émancipation des filles – 15,00 millions de dollars E.U.

11 décembre 2020 – MAURICE – Investissement de la SFI dans ETG Group – 10,00 millions de dollars E.U.

10 décembre 2020 – MADAGASCAR – Projet intégré de développement et de résilience urbaine du grand Antananarivo – 50,00 millions de dollars E.U.

10 décembre 2020 – MADAGASCAR – Projet d'appui à une subsistance résiliente dans la région du sud – 100,00 millions de dollars E.U.

10 décembre 2020 – MADAGASCAR – financement additionnel du projet des pôles de croissance intégrés et du corridor SOP2 – 33,00 millions de dollars E.U

10 décembre 2020 – COMORES – Appui budgétaire pour la riposte d'urgence à la COVID-19 - 10,00 millions de dollars E.U.

04 décembre 2020 – RCA – Projet pour la riposte à la COVID-19 dans le cadre de l'amélioration des services aux communautés affectées par les déplacements- 16,00 millions de dollars E.U.

1er décembre 2020– SAO TOME & PRINCIPE – Don additionnel dans le cadre du projet d'érosion côtière – 6,00 millions de dollars E.U.

24 novembre 2020 – CAMEROUN – Projet d'appui à la réforme de l'éducation – 97,45 millions de dollars E.U.

12 novembre 2020 – CABO VERDE – Projet de digitalisation – 20,00 millions de dollars E.U.

PAYS DU GROUPE AFRIQUE II. EDS13

BÉNIN
BURKINA FASO
CABO VERDE
CAMEROUN
COMORES
CONGO, RÉPUBLIQUE DU
CONGO, RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU
CÔTE D'IVOIRE
DJIBOUTI
GABON
GUINÉE
GUINÉE ÉQUATORIALE
GUINÉE-BISSAU
MADAGASCAR
MALI
MAURITANIE
MAURICE
NIGER
RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
SAO TOMÉ-&-PRINCIPE
SÉNÉGAL
TCHAD
TOGO

LA NOTE DE L'ADMINISTRATEUR DU GROUPE AFRIQUE II. EDS13

RÉDACTION : BUREAU DE L'ADMINISTRATEUR (EDS13)
ÉDITION : BUREAU DE L'ADMINISTRATEUR (EDS13)
CONCEPTION GRAPHIQUE : GCS, CREATIVE SERVICES, GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE
IMPRESSION : GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE, WASHINGTON, D.C.

POUR TOUTE CONTRIBUTION OU SUGGESTION, VEUILLEZ CONTACTER ABDOUL KARIM OURO SAMAH, AALLASSAN@WORLDBANK.ORG, TÉL. : +1 (202) 458 1158 | FAX : +1 (202) 522 1585.

CETTE NOTE SEMESTRIELLE EST AUSSI DISPONIBLE SUR LE SITE WEB DU BUREAU DE L'ADMINISTRATEUR, À L'ADRESSE SUIVANTE : WWW.WORLDBANK.ORG/EDS13